

Cela créera des emplois, mais en Indonésie et au Guatemala, non au Canada. Quand elle a eu à annoncer des mises à pied, elle a expliqué que le gouvernement indonésien ne le tolérerait pas au contraire du gouvernement canadien, aussi a-t-elle licencié des Canadiens.

Il y a un mois, le ministre des Finances faisait son entrée à la Chambre, une fleur à la boutonnière, pour annoncer en ce jour noir que le gouvernement présenterait à nouveau le bill dont nous sommes saisis et qui permettra notamment à l'INCO de toucher encore 10 millions de dollars. Le jour même où le gouvernement annonçait ce cadeau additionnel de 10 millions à l'INCO pour créer des emplois, cette dernière convoquait une conférence de presse dans le centre-ville de Toronto pour annoncer le licenciement de quelque 4,000 Canadiens en Ontario et au Manitoba. Rien ne pourrait mieux illustrer l'ineptie des politiques économiques du gouvernement.

Nous nous opposons à cet ensemble de propositions, car en cette période où nous déplorons plus d'un million de chômeurs, ce sont des politiques erronées proposées au mauvais moment. On ne créera pas d'emplois au Canada à une période où la demande est faible en donnant aux sociétés industrielles les moyens de prendre encore plus d'expansion. Il faudrait stimuler la demande, c'est-à-dire offrir des allègements fiscaux dont le produit devrait aller aux consommateurs canadiens.

● (1612)

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de répéter ce qu'ont dit mes deux préopinants de l'opposition sur cette motion de clôture, car une motion de clôture est toujours impopulaire parce que, habituellement, le gouvernement l'impose toujours lorsqu'il a une loi impopulaire à faire adopter. Le bill C-11 amendement ou réformant la loi de l'impôt est nettement incomplet. Lorsqu'on circule dans nos circonscriptions on constate que les gens ne prennent pas le gouvernement au sérieux avec une telle loi. Accorder une déduction fiscale de 100 dollars par année veut dire en somme à peu près quoi? Deux dollars par semaine de déduction fiscale, cela fait rire les gens et les invite à s'opposer au gouvernement et contre ce bill-là. Les gens se rendent compte que le gouvernement n'administre pas pour eux mais pour d'autres.

Alors je pense que le gouvernement, plutôt d'appliquer sa motion de clôture aujourd'hui, aurait pu patienter encore quelques jours et permettre aux députés de la Chambre de continuer à faire des suggestions et de présenter des amendements, et le gouvernement devrait étudier ces suggestions qui viennent de l'opposition et mettre aux voix les amendements que l'opposition veut bien présenter, parce que la vérité ne réside pas uniquement du côté de la majorité. Elle peut venir aussi de l'autre côté de la Chambre. On a dit que c'était un bill qui avait environ 1,000 pages, une brique d'un pouce et qui contient beaucoup de mots, mais qui a peu d'effet.

Monsieur l'Orateur, dans ce bill révisant la loi de l'impôt sur le revenu, on offre bien certaines concessions fiscales aux grandes sociétés dans le but, semble-t-il, de leur permettre de créer des emplois, mais il n'y a rien dans ce bill pour venir en aide à la petite ou à la moyenne entreprise. On ne fait rien de sensible. Le gouvernement ne veut même pas définir «petite entreprise». Le gouvernement ne le sait pas actuellement. J'ai demandé au ministre d'État (petite entreprise) (M. Abbott),

Bill C-11—Attribution de temps

s'il pouvait définir la petite industrie. Il m'a répondu que non, il n'en était pas rendu là. Il y a des projets, des études, mais il n'y a rien de concret, il n'y a rien de prêt.

Monsieur l'Orateur, je pense qu'on devrait aller beaucoup plus loin avec des bills du genre du bill C-11. On ne devrait pas s'arrêter à faire des offres comme le ministre des Finances (M. Chrétien) nous en a fait l'autre jour, savoir un autre montant de 150 millions de dollars par l'entremise des programmes du gouvernement pour créer des emplois temporaires, des emplois qui sont appelés à disparaître après quelques mois.

Monsieur l'Orateur, on se rend compte que tous ces programmes d'emplois temporaires ne sont pas ce qu'il faut, qu'ils ne répondent pas aux objectifs du Parlement pour combattre la crise de chômage que nous connaissons depuis trop longtemps.

Le gouvernement propose des projets pour combattre le chômage, pour créer des emplois, mais chaque fois on se rend compte qu'il donne des coups d'épée dans l'eau et que le chômage augmente sans cesse. La même chose se fait en ce qui a trait à l'inflation. Chaque fois que le gouvernement propose des programmes pour combattre l'inflation, l'inflation augmente davantage, à tel point que j'ai presque envie de demander au gouvernement de cesser de lutter contre ces projets-là, parce que plus il lutte, plus cela augmente. Il devrait changer ses programmes et accepter les suggestions des partis d'opposition, des organismes qui existent, comme les chambres de commerce du Canada ou les associations qui groupent les petites ou moyennes entreprises, qui font des suggestions vraiment valables au gouvernement. Le gouvernement devrait accepter d'étudier ces suggestions-là.

Or, monsieur l'Orateur, je crois qu'au lieu de présenter une motion de clôture comme celle que nous avons aujourd'hui, toujours à l'occasion de bills impopulaires, le gouvernement devrait patienter quelques jours encore et permettre, non seulement aux députés de l'opposition mais également aux députés du parti de la majorité, de faire des suggestions, afin que les députés de l'opposition connaissent les suggestions que les députés de la majorité ont à offrir au gouvernement.

Pour ces raisons, monsieur l'Orateur, je condamne ces dispositions de l'article 75C du Règlement qui ne devraient être appliquées que dans des situations extrêmes et, à mon avis, le bill C-11, à cette étape-ci, n'est sûrement pas une situation extrême.

[Traduction]

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, je compte être brève. Le but de mon intervention est d'appuyer les dispositions de l'article 75C du Règlement qui laisseront cinq heures à la Chambre pour terminer le débat. Notre procédure est calquée sur celle du Parlement de Westminster qui sert de modèle à tous les régimes parlementaires; nous avons pourtant omis d'adapter certaines règles terriblement désuètes au rythme effréné de la vie moderne.

Il me semble évident que le leader de l'opposition à la Chambre juge nécessaire d'essayer d'épater ses électeurs d'Ottawa-Carleton en faisant le cabotin d'un bout à l'autre de l'année et en nous faisant perdre notre temps. Je n'ai pas l'intention de consacrer tout mon temps de parole à parler de lui, de ses élucubrations ni de ses manières onctueuses. Son comportement à la Chambre est proprement révoltant. Tout ce que le député est capable de faire, c'est de nous faire perdre